



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Direction des Ressources Humaines
et de la Modernisation de l'État**

Bureau des ressources humaines
et des traitements

N° HC/ **0230**/DRHME/BRHT/RT

Papeete, le 05 MAI 2011

**Avis de recrutement sans concours de 5 adjoints administratifs de 2^{ème} classe du corps de l'Etat pour
l'administration de la Polynésie française**

- Par arrêté HC n°163/DRHME/BRHT/RT du **05 MAI 2011**, est organisé un recrutement sans concours de cinq adjoints administratifs de 2^{ème} classe du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française au titre de l'année 2011.
- Conditions d'admission à concourir

Le recrutement d'adjoints administratifs de 2^{ème} classe du CEAPF est ouvert aux candidats des deux sexes remplissant l'ensemble des conditions générales suivantes requises pour accéder aux emplois publics de l'Etat :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
 - jouir des droits civiques ;
 - se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions portées sur le bulletin n°2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
 - se trouver en position régulière au regard du Code du service national ;
 - remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.
- Les auditions des candidats sélectionnés se dérouleront du 16 au 17 août 2011 à Papeete (Tahiti)
 - **Les dossiers de candidature pourront être retirés du lundi 16 mai au vendredi 3 juin 2011 à l'adresse suivante :**

Direction des ressources humaines et de la modernisation de l'Etat
Bureau des ressources humaines et des traitements
Boulevard Pomare – Immeuble Bougainville – 3^e étage – Paofai

ou être téléchargés sur le site Internet du haut-commissariat : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Les dossiers devront être envoyés par voie postale uniquement, au plus tard le vendredi 3 juin 2011, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun dossier reçu après ce délai ne sera pris en compte.
Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pour tout renseignement, vous pourrez contacter le BRHT au 50 60 44 ou 50 60 82
ou par mail : concours@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Pour le Haut-Commissaire
par délégation,
la directrice des ressources humaines
et de la modernisation de l'Etat, par intérim


Anne-Victoria LETORT